Recherche Productivité et Salaire

I- Présentation

Le département de la recherche scientifique (RS) de l?INTES a été crée. Il assure la planification, l?orga nisation, la direction et le contrôle des activités de recherche scientifique organisés par l?INTES.

II- Les activités du département de la RS

1- Organisation des colloques, séminaires et journées d?études.
2- Organisation des conférences portant sur :

* Des thèmes d?actualité.

* Travaux de thèses, articles ou autres recherches effectuées par les enseignants de l?INTES ou par d?autres conférenciers.

3- Organisation et financement des activités de la recherche scientifique :
* Formation des enseignants chercheurs.
* Subventions de recherche accordées aux enseignants de l?INTES.

4- La gestion des relations extérieures :
* Procédure juridique réglementant la coopération extérieure.
* Convention avec des institutions internationales.
* Coopération avec des organismes finançant la recherche scientifique.
* Coopération avec l?Université de Carthage, le ministère de l?enseignement supérieur et des autres ministères?

5- Gestion et publication de la revue scientifique « travail et développement »
6- Assurer la formation scientifique :
* Coordination avec le CNUDST pour la gestion des revues électroniques.
* Gestion de la bibliothèque : documentation, mise à jour, rénovation?

III- Les conditions de financement des subventions de recherche au profil des enseignants chercheur de l?INTES

La subvention de recherche est une indemnité de recherche accordée par l?INTES au profil des ense ignants chercheur pour financer leur étude et recherche scientifique.

1-
Objet de la subvention de recherche (SR): l?objet de la SR est le financement des activités liées à la reche rche scientifique :
* Financement des thèses (étude pratique, frais de déplacement, frais de tirage ou autres?)
* Financement des articles de recherche, des ouvrages?
* Financement des études, congrès ou autres?
* Participation aux séminaires ou colloques à l?échelle nationale ou internationale (non financés par l?organisateur).

2- Condition d?octroi de la SR :
2-1- Conditions de forme :
* L?octroi de la SR se fait sur demande écrite et argumentée (pièces jointes justificatives à la demande) adressée au département de la RS.

* Une pièce justificative qui stipule la non prise en charge par un autre organisme.
* L?octroi de la SR se fait dans un délai minimum d?un mois.
* L?octroi de la SR est accordé ; tant que l?activité de recherche est justifiée en tenant compte du principe de roulement entre les enseignants.
* L?octroi de la SR se fait après approbation du conseil scientifique et du directeur de l?INTES.

2-2- Condition de fond :

1-
Le financement de l?activité de recherche doit être lié directement à la spécialité du candidat pour favorise r et garantir la valeur ajoutée scientifique aussi bien pour le bénéficiaire que pour l?institution.

2- Le mentant de la SR sera fixé au cas par cas par le conseil scientifique et ceci ; selon l?objet de l?a ctivité de recherche à financer (thèse, séminaire, colloque national ou international, congrès, publication?)

3-
Le bénéficiaire doit présenter un rapport d?activité accompagnant des pièces justificatives (texte, rapport , attestation?) pour justifier d?une part la valeur ajoutée acquise par l?activité et pour archiver l?activité au départem ent de la RS.

REMARQUE : afin de garantir la transparence de la procédure, et de l?activité, une liste indiquant les béné ficiaires, l?objet de l?activité de financement et les montants attribués sera communiquée aux enseign ants à la fin de chaque année universitaire.

IV- Planning du département au courant de la période 2011-2013

1- Changement du nom du département : le département de la RS prend la place du département de la rec herche dans le domaine de la productivité et salaires.

2- Organisation d?un colloque ou journée d?étude :
* Proposition de thèmes de recherches pour l?année 2011-2012 :
* Chômage et développement régional
* Chômage et travail indépendant.
* La responsabilité sociale de l?entreprise?
* Période proposée : La semaine du 9 au 14 avril 2012

3- Organisation des conférences :
* Thèmes d?actualité (pauvreté, développement régional?)
* Présentation des travaux de recherche (thèse, article ouvrage, étude?) effectués par les enseignants ou d?autres chercheurs.

4- Préparation d?un guide de mémoire de stage, mémoire de fin d?étude et des fiches d?évaluation.

5-
Proposition de création d?une unité de recherche appelée « travail et développement » (en cours de réalisat ion).

6- Recherche, documentation et coopération internationale :
* Documentation sur les centres et organismes de recherche.
* Convention avec des institutions internationales (centre de recherche, centre d?étude, organisme de recherche?).
* Coopération avec des organismes finançant la RS.
* Coopération avec le ministère de l?enseignement supérieur et l?université de Carthage pour profiter des conditions établies dans le domaine de la recherche avec les autres universités nationales et internationales.

7- Gestion et publication de la revue scientifique « travail et développement » :

* L?indexation de la revue.
* Fixation des critères de publication (comité de direction, comité de lecture, condition scientifique, délai de rigueur de dépôt?)
* Délai de publication, délai de rigueur pour appel à contribution.
* Communication avec les responsables des autres revues scientifiques dans le même domaine.

8-
Promouvoir la bibliothèque de l?INTES : proposition d?acquisition des ouvrages, des revues, inventaire pério dique?

9-
Fournir les codes des revues électroniques aux quels le ministère de l?enseignement supérieur est abonn é a uprès du centre national universitaire des ressources électroniques.

10- Gestion des subventions de RS.